



Information presse :
Paris le 24 mars 2009

MAAF s'engage dans le programme « Save Your Logo »



MAAF Assurances s'engage dans l'opération « Save Your Logo »* afin de participer à la préservation de la biodiversité et à la sauvegarde des espèces menacées.

Depuis près de vingt ans le dauphin est associé à l'image de MAAF Assurances. C'est en 1991, à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire et d'un changement d'identité visuelle, que MAAF a choisi le dauphin pour emblème. A l'origine de ce choix, la volonté d'exprimer le nouveau positionnement de la marque à l'aide des valeurs véhiculées par le dauphin, symbole fédérateur.

Protection et accompagnement, écoute et anticipation, fiabilité et rapidité sont en effet autant de valeurs dont MAAF entend s'inspirer pour construire et mettre en œuvre au quotidien, avec ses sociétaires comme avec ses salariés et partenaires, une relation de confiance, juste, équilibrée et efficace.

En tant qu'entreprise responsable MAAF Assurances s'engage depuis plusieurs années en faveur de l'environnement. En témoigne, au plan local, sa participation depuis 2007 au programme Idéal 79 initié par la Communauté d'agglomération de Niort dans le but de réduire la production et la nocivité des déchets. Au plan national, MAAF était présente lors de la première édition de la Fête de la Nature (2007) dont la vocation était déjà de sensibiliser le public sur l'urgence de la protection de la biodiversité. En 2005, MAAF a été le premier assureur en France à promouvoir les véhicules propres, en reversant à ses clients équipés de véhicules moins polluants, une prime de 100 euros, et créant la même année, le « Prix Auto Environnement »**.

C'est donc tout naturellement que MAAF Assurances a décidé aujourd'hui d'être partenaire de « Save Your Logo ». MAAF souhaite ainsi apporter son soutien à des projets visant la préservation de la biodiversité et des espèces, ceci afin de transmettre aux générations futures, un environnement aussi riche que celui dans lequel nous vivons aujourd'hui.

* Programme qui a pour but de mobiliser les entreprises dont le logo comporte un animal, dans la protection des espèces menacées.

** ce prix, décerné par un jury de journalistes, distingue les véhicules les plus représentatifs des efforts réalisés par les constructeurs automobiles pour préserver l'environnement.

Contacts médias :

Françoise Ickowicz – 01 53 10 65 10 – francoise.ickowicz@maaf.fr
Sophie Bagdikian – 01 53 10 65 12 – sophie.bagdikian@maaf.fr